



Petites villes de demain

Mercredi 24 mai 2023 : signature de la convention cadre valant opération de revitalisation du territoire (ORT)

Évènement officiel avec visite commentée du bourg historique et du parc du château, lors de la signature de la convention cadre PVD. Celle-ci définit le projet de territoire et les 20 fiches action à mettre en œuvre d'ici 2026, afin de redynamiser le centre de Taninges, au cœur et en lien avec la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG).

4 co-signataires de la convention : l'État, la CCMG, la commune de Taninges et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie.



↑ A la table des signataires de gauche à droite : Stéphane Bouvet, président de la CCMG ; Rémy Darroux, Sous-Préfet de la Haute-Savoie ; Gilles Péguet, Maire de Taninges et Renaud Collard Fitté de Soucy, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Derrière de gauche à droite : Régis Forestier, Maire de Mieussy ; Cyril Cathelineau, Maire de Châtillon sur Cluses ; Marie-Antoinette Métral, Conseillère départementale ; Sylvie Andrès, Maire de La Rivière Enverse ; Joël Vaudey, Maire de Verchaix.

Suite aux temps d'études et d'analyse des diagnostics réalisés sur 2022, un périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire a été défini sur le centre bourg de la commune de Taninges et 5 axes stratégiques ont été priorisés :

- > Renforcer le tissu commercial et améliorer son attractivité pour les locaux et les touristes
- > Mettre en valeur le patrimoine bâti et requalifier l'espace urbain
- > Développer les mobilités, l'accessibilité et les connexions
- > Favoriser l'accès aux équipements sportifs et aux services au public
- > Favoriser un développement de l'habitat équilibré et encadré.

Sur cette base de travail, 20 fiches action ont naturellement émergées, pour favoriser ce dévelop-

pement territorial et améliorer le cadre de vie des jacquemards et des touristes.

Axe stratégique N°1 - Renforcer le tissu commercial et améliorer son attractivité pour les locaux et les touristes

- 1- Préserver les locaux commerciaux
- 2- Redynamiser le marché hebdomadaire
- 3- Faciliter l'installation des porteurs de projets
- 4- Concerter l'association des commerçants

Axe stratégique N°2 - Mettre en valeur le patrimoine bâti et requalifier l'espace urbain

- 5- Créer un sentier patrimonial et touristique dans le bourg historique
- 6- Aménager et valoriser le parc du château
- 7- Mettre en œuvre la signalétique communale
- 8- Améliorer le stationnement dans le bourg
- 9- Requalifier l'espace urbain du bourg historique
- 10- Valoriser les entrées de ville

Axe stratégique N°3 - Développer les mobilités, l'accessibilité et les connexions

- 11 - Mettre en œuvre le schéma directeur des mobilités actives
- 12 - Reconstruire la passerelle pour piétons et cyclistes en face du collège
- 13 - Favoriser et sécuriser les déplacements dans le bourg

Axe stratégique N°4 - Favoriser l'accès aux équipements sportifs et aux services au public

- 14 - Construire un bâtiment regroupant un restaurant scolaire, la crèche, l'ALSH, le RPE et un local pour les aînés
- 15 - Aménager un pumptrack
- 16 - Aménager des équipements sportifs de proximité
- 17 - Définir le devenir des locaux de la trésorerie publique

Axe stratégique N°5 - Favoriser un développement de l'habitat équilibré et encadré

- 18 - Finaliser le PLU avec intégration des OAP centre bourg
- 19 - Réaliser un diagnostic de l'habitat - Plan Local de l'Habitat

Axe transversal : transition écologique

- 20 - Réaliser la rénovation énergétique du groupe scolaire.

Petites villes de demain



Parc du château

Suite aux riches échanges riches survenus entre riverains, habitants et élus lors de l'atelier participatif sur le parc du château en août dernier, la commune a défini un projet d'aménagement sobre, valorisant les atouts naturels (biodiversité) et patrimoniaux (histoire/fontaines) du site, et permettant d'accueillir les habitants dans un cadre propice à la détente et au divertissement.

Concrètement le projet se définit par :

- > La requalification des cheminements piétons,
- > La restauration des fontaines en pierres de taille et leur source,
- > La restauration des escaliers en pierres menant au parvis du boulodrome
- > La préservation de zones laissées à la biodiversité,
- > La réalisation d'un amphithéâtre de verdure permettant l'accueil d'événements,
- > L'aménagement d'aires de pique-nique avec une zone ludique,
- > La mise en place de tables de lecture, valorisant l'histoire et la biodiversité du parc.

Ces aménagements se feront sur le haut du parc, progressivement au cours des 2 prochaines années.

Nous avons cependant souhaité proposer dès cet été les aires de pique-nique ainsi que deux équipements ludiques.

Les services techniques ont également travaillé à la sécurisation de la fontaine principale, canalisé la source alimentant la fontaine, et fauché le parc pour partie.

Par souci de sécurité, nous avons fait intervenir un technicien de l'O.N.F. expert arbres conseil, qui a réalisé un diagnostic de l'état de santé des 85 arbres du parc. Il a notamment mis en lumière la nécessité d'en couper 6, morts et risquant de tomber. Ces arbres ont donc été coupés avant la mise en place des premiers aménagements.

